

Rapport public Parcoursup session 2023

Campus des métiers La Salle - Toulouse - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale
Campus des métiers La Salle - Toulouse - BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation	Jury par défaut	Tous les candidats	3	19	5	6

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Le BPJEPS nécessite une bonne condition physique et une bonne maîtrise technique de la discipline sportive visée par la mention du diplôme. Une pratique sportive personnelle, dans un club de la discipline sportive de la mention, est recommandée. Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

Attendus locaux

Attention, nos conditions d'entrée en formation sont sélectives.

Les exigences préalables à l'entrée en formation, prévues aux articles R. 212-10-17 et A. 212-36 du code du sport, sont les suivantes :

*Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivantes :

- "premiers secours en équipe de niveau 1 " (PSE 1) ou son équivalent en cours de validité ;

- " premiers secours en équipe de niveau 2 " (PSE 2) ou son équivalent en cours de validité ;

* Être admis à l'examen du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique " BNSSA " et si nécessaire produire l'attestation justifiant de la vérification de maintien des acquis ;

* Attester d'un niveau natatoire permettant de garantir la sécurité des pratiquants et des tiers en produisant une attestation de 400 mètres nage libre en 7 minutes et 40 secondes maximum conforme aux conditions définies dans l'arrêté du 21/06/2016 portant sur la création du BP JEPS AAN et modifié par l'arrêté du 29/07/2021.

- ces pièces seront vérifiées au plus tard lors de l'inscription définitive du candidat en formation.

En cas de non présentation, la proposition d'admission sera caduque et l'organisme de formation ne procédera pas à l'inscription au motif que le candidat ne remplit pas l'ensemble des conditions préalables à l'entrée en formation propres au diplôme, tel que prévu par le [3° de l'article D. 212-27-1 du code du sport](#).

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Dates de la session de formation : 6 novembre 2023 – 12 avril 2025

Soit 18 mois de formation dont :

- 31 semaines au Campus pour 640 heures de cours et un minimum de 250h de stages à réaliser en piscine.

Les étudiants qui préparent le BPJEPS AAN peuvent s'ils le souhaitent préparer en même temps la mention APT (Activités Physiques pour Tous).

Le BPJEPS AAN et/ou APT offre un large choix de structures publiques ou privées dans lesquelles il est possible d'exercer ses fonctions :

les collectivités territoriales (services des sports des communes, après obtention du concours territorial),

les associations et clubs sportifs,

les établissements d'activités physiques et sportives divers,

toutes structures proposant des activités physiques ou sportives (exemple : centre de vacances, base de loisir, hôtellerie de plein air, etc.),

les établissements scolaires ou structures d'accueils périscolaires,

les structures marchandes.

Le calendrier a été conçu pour accueillir au Campus, en début de semaine généralement lundi, mardi, mercredi et jeudi) les alternants concernés par la spécialité AAN puis accueillir en fin de semaine (mardi, mercredi, jeudi et vendredi) ceux concernés par la spécialité APT. Les alternants préparant la bi qualification sont présents toute la semaine au Campus

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque candidat reçoit une note d'informations concernant les prérequis obligatoires afin de pouvoir entrer en formation:
Certificat médical de non-contre-indication à la pratique des activités aquatiques et de la natation ainsi qu'un test d'acuité.

Etre titulaire du PSE1 ou d'un diplôme équivalent ou supérieur.

Etre titulaire du BNSSA

Justifier d'une performance sur 400m nage libre en moins de 7min 41 sec.

Cette note informe également les candidats de la procédure d'inscription à une session de BNSSA

Tous les candidats ayant obtenu le BNSSA se voient proposer un entretien de sélection.

Chaque candidature est examinée selon plusieurs critères :

Appréciations des professeurs.

Antécédents dans les pratiques sportives.

Expérience dans l'encadrement de public (bénévole, service civique, BAFA...) et connaissance des besoins en ressources humaines d'une structure proposant des activités sportives.

Projet professionnel et motivation.

Evaluation du degré d'autonomie du candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements pédagogiques et didactiques des activités aquatiques et de la natation.

Connaissances des publics en fonction de l'âge, d'un point de vue biologique et psychologique.

Pratique des activités aquatiques (aquagym, aquabike, lutte contre l'aquaphobie...), de la natation et de l'aisance aquatique.

Gestion des bassins et tenue d'un poste de secours.

Structuration du sport en France et cadre institutionnel.

Méthodologie de projet d'animation.

Nous conseillons à chaque candidat de participer à l'encadrement d'activités sportives en tant que bénévole dans des clubs de natation ou de sauvetage et de pratiquer la natation régulièrement, en club de préférence.

Il est également recommandé de s'intéresser à tout ce qu'une structure met en place afin de proposer la pratique d'activités sportives (autorisations, sources de financement, organisation et logistique...)

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Expression écrite	Note de français	Bulletin de 1ère / note obtenue au Bac de français	Important
	Niveau sportif	Note d'EPS	bulletins de 1ere et Terminale, note obtenue au bac, résultats de la dernière classe fréquentée	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodologie	appréciation "méthode de travail" du professeur principal	Fiche Avenir / Fiche de suivi	Important
	Capacité à l'oral	appréciations des professeurs	Projet de formation motivé	Essentiel
Savoir-être	Autonomie, capacité d'organisation	appréciation "autonomie" du professeur principal	Fiche Avenir / Fiche de suivi / projet de formation motivé / entretien de motivation	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation	Activités et centres d'intérêts + lettre de motivation	entretien de motivation	Essentiel
	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	lettre de motivation	projet de formation motivé / entretien de motivation	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Connaissance des exigences de la formation	lettre de motivation : structure trouvée ou recherches avancées.	recherche de structures de stages / entretien de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique sportive en club, expérience d'encadrement et /ou d'animation	activités et centres d'intérêts	rubriques activités et centres d'intérêt / entretien de motivation	Très important
	Engagement (citoyen, associatif)	activités et centres d'intérêts	Fiche de suivi / projet de formation motivé / rubriques activités et centres d'intérêt	Très important

Signature :

ISABELLE GARCIA,

Proviseur de l'établissement Campus des métiers La Salle - Toulouse